



POUR RETRAITÉS

Dossier

Haro sur les retraité·es !

VUE D'ACTU

4

Construire la solidarité
**Mettre fin à la casse
de notre Sécurité sociale**

ENTRETIEN

11

Jean-Philippe Vinquant,
Marco Geraci
« Je vieux, je peux »

CULTURE ET LOISIRS

16

Un bijou d'honnêteté
et d'humour
**Autoportrait à
l'encre noire**

Haro !

À l'heure où nous mettons sous presse, difficile d'y voir clair sur le point d'aboutissement des discussions à l'Assemblée nationale et au Sénat sur le projet de loi de finances et sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, deux textes majeurs qui tout à la fois donnent le cap de la politique économique et sociale du pays et ont des conséquences concrètes sur la vie quotidienne de chacune et chacun d'entre nous.

Au-delà de l'écume du débat politique, une chose est claire : le pouvoir macroniste entend bien rester le garant de politiques publiques au service des possédants.

Après avoir inondé les foyers les plus aisés et les plus grandes entreprises de cadeaux fiscaux qui ont privé les caisses de l'État de plus de 60 milliards de recettes

publiques par an, après avoir abusivement transféré le coût du COVID aux organismes de financement de la Sécurité sociale, il s'agit de préserver ces privilèges, mais aussi de finir le travail : légitimer de nouvelles baisses des dépenses au détriment du plus grand nombre de nos concitoyen-nes.

Alors qu'il existe des pistes permettant de rétablir les recettes fiscales en augmentant l'imposition des foyers les plus riches et des grandes entreprises, en augmentant les cotisations sociales et en

revenant sur les exonérations, le gouvernement et ses soutiens politiques cherchent à réduire les dépenses fiscales et les politiques publiques qui contribuent à la redistribution et à l'égalité.

Suppression de l'abattement de 10 % ? Près de 5 milliards d'économies ! Sous-indexation par rapport à l'inflation ? Plus de 15 milliards d'ici 2030 ! Augmentation de la prise en charge des dépenses de santé, accidents du travail et maladies professionnelles, par les complémentaires de santé et les assurés sociaux ? 5,5 milliards d'ici 2030 ! Haro sur les retraités-es ! Haro sur la protection sociale ! Haro sur les dépenses de santé et sur les retraites !

Les débats budgétaires ne sont pas des arguties techniques entre spécialistes, mais bien des choix idéologiques qui redéfinissent le contrat social donnant à notre pays une orientation fort peu désirable ! La FSU continuera de montrer que d'autres voies existent et de mobiliser pour un budget de justice sociale, fiscale et environnementale.



Caroline Chevé

Secrétaire générale de la FSU

SOMMAIRE

■ VUE D'ACTU

- p. 3 Refuser la sidération
Amplifier le rapport de forces
- p. 4 Construire la solidarité
Mettre fin à la casse de notre Sécurité sociale
- p. 4 La question des EHPAD
Plan de travail du Haut Conseil de l'âge
- p. 5 La PSC des retraités-es
Rupture générationnelle et attaque contre la Sécu
- p. 6 International : un monde en désordre
Le droit régresse

■ DOSSIER



p. 7 à 10 HARO SUR LES RETRAITÉ-ES !

■ ENTRETIEN

- p. 11 Jean-Philippe Viquant, Marco Geraci
Le vieillissement de la population :
une chance pour la société
« Je vieux, je peux »

■ VIE SYNDICALE

- p. 12 L'urgence est à la mobilisation des retraités-es
Exiger un budget de rupture
- p. 12 Un anniversaire fondateur
Les 80 ans de la Sécu
- p. 13 Les journées d'automne
Des journées stimulantes et combatives
- p. 13 Les retraités-es impliqués au local
Se faire entendre

■ CULTURE LOISIRS

- p. 14 L'hypocrite compromission des milieux
d'affaires
L'argent au service de l'extrême droite
- p. 15 Et si on créait une École de la réussite de
toutes et tous...
Les classes du rez-de-chaussée :
quatre classes multiâges en milieu urbain
- p. 16 Un bijou d'honnêteté et d'humour
Autobiographie iconoclaste d'une transfuge
de classe

POUR RETRAITÉS

Pages spéciales de la revue *POUR* n° 267 de novembre 2025, revue de la Fédération syndicale unitaire (FSU), 22 rue Malmaison, 93170 Bagnole
— Tél. : 01 41 63 27 30 — Fax : 01 41 63 15 48 Internet : www.fsu.fr
— Mèl : fsu.nationale@fsu.fr — pour@fsu.fr
— N° CP : 0725 S 07429 / N° ISSN : 1246-077 X
Directeur de la publication : Caroline Chevé
Ce seizième pages a été coordonné par Lionel Allain, Marie-Laurence Moros, Michèle Olvain et Claude Rive
— Illustration de couverture : © Jean-Baptiste Oudry, *Animaux malades de la peste*.
— Impression : IMPRIMERIES IPS,
1 rue du Loure, ZI de Communaux, 01600 REYRIEUX



REFUSER LA SIDÉRATION

Amplifier le rapport de forces

Les politiques menées ont plongé notre pays dans une crise profonde suscitant chez les retraité-es comme dans toute la population un mélange de colères et d'angoisses. Mais la rentrée sociale a été revendicative et a montré la peur d'un exécutif affaibli et de ses soutiens devant les mobilisations contestant leurs choix de société.

Bafouant le résultat du suffrage universel et la démocratie, Macron et le bloc central ont une obsession : poursuivre quoi qu'il arrive leurs choix. D'où leur entêtement à se maintenir au pouvoir. La nomination de Sébastien Lecornu après sa démission, le jour suivant la désignation de son premier gouvernement, en est la traduction. On prend les mêmes et on recommence.

Considérer comme une avancée l'annonce de ne pas utiliser le 43.9 pour faire passer le projet de budget 2026 interpelle sur l'état de notre démocratie : n'est-ce pas la norme constitutionnelle que le Parlement débattre et vote ?!

Des rapprochements très inquiétants

Au pouvoir, la droite de plus en plus extrême, incarnée notamment par Bruno Retailleau, a imposé les thèmes de l'immigration et de l'insécurité dans la sphère politique et médiatique, rejoignant ceux de l'extrême droite. Esquivé le creusement des inégalités sociales, camouflée la captation des richesses par le grand patronat !... Les digues lâchent un peu plus. Le vote récent d'une niche parlementaire RN l'a démontré. Le rapprochement LR-RN fait son chemin des deux côtés chez des élu-es, pour des alliances électorales ou de gouvernement en cas de nouvelle dissolution de l'Assemblée nationale.

Des luttes sociales à renforcer

Deux ans après qu'une réforme



Le mouvement social et citoyen a exprimé des exigences de justice fiscale et sociale avec le soutien de l'opinion publique.

des retraites ait été combattue par l'ensemble des organisations syndicales et rejetée par la population, elle est suspendue, mais en réalité seulement décalée, jusqu'à la prochaine élection présidentielle. Ce recul est certes à mettre au crédit de la mobilisation mais l'objectif est aussi d'assurer la survie du gouvernement tout juste nommé.

Le mouvement social et citoyen a exprimé, ces dernières semaines, des exigences de justice fiscale et sociale avec le soutien de l'opinion publique. Mais le nouvel attelage au pouvoir maintient à tout prix le cap libéral de l'austérité. Le budget proposé est encore plus violent que celui présenté par François Bayrou dans l'été. Le monde du travail trinque tandis que grandes entreprises et

ultra-riches ne sont touchés que par des mesures cosmétiques.

Les personnes à la retraite particulièrement ciblées

Dans le projet de budget, les attaques contre les retraité-es sont massives :

■ Les pensions seraient gelées en 2026 puis sous-indexées jusqu'en 2030 donc le pouvoir d'achat des retraité-es baisserait encore.

■ L'abattement fiscal de 10 % est toujours sur les rails, remplacé par un forfait de 2 000 euros. Tous les retraité-es gagnant plus de 1 666 euros seraient touchés par une augmentation de leurs impôts, aggravée par le gel de l'impôt sur les revenus et de la CSG.

■ Les prestations sociales seraient gelées dont l'ASPA (Allocation de solidarité aux personnes âgées).

■ Les franchises médicales seraient doublées, les affections de longue durée révisées. Tout le monde est concerné et en particulier les retraité-es qui ont besoin de plus de soins.

Faire payer les plus démunies, les plus précaires, les plus malades, les retraité-es ne pourrait qu'aggraver une situation sociale et économique déjà insupportable. Le 6 novembre, en travaillant à la mobilisation, 8 organisations du Groupe des 9 ont pris toutes leurs responsabilités. Pour que l'Assemblée nationale ne vote pas ce budget et le change en profondeur, la pression devra s'amplifier.

D'autres décisions sont possibles. Personne ne peut plus les ignorer ! ♦

Maryse Lecat,
Marie-Laurence Moros,
Claude Rivé

CONSTRUIRE LA SOLIDARITÉ

Mettre fin à la casse de notre Sécurité sociale

Années après années, les lois de financement de la Sécurité sociale (instituées par le plan Juppé de 1995) organisent l'assèchement des recettes, aboutissant à la démolition de la Sécurité sociale en accroissant son déficit et en basculant de plus en plus les remboursements sur les assurances complémentaires.

La France ne consacre que 12 % du PIB aux dépenses de santé, soit moins que les États-Unis (17 %) qui ne sont pourtant pas un modèle en matière de protection sociale.

Notre système de santé est malade d'une insuffisance de recettes accrue depuis 2017 par le président Emmanuel Macron, choix qui fait la part belle aux organismes d'assurance maladie complémentaire (AMC) pour ceux qui en ont les moyens. Trois millions de nos concitoyen·nes n'en ont pas.

La marchandisation de notre système de santé représente un coût social important et met en danger la santé de toutes et tous. La loi Veil (8 juin 1994), même si elle n'est pas totalement satisfaisante, doit être appliquée car les allègements et suppressions de co-

tisations sociales (75 milliards d'euros en 2023) sont de moins en moins compensés depuis plusieurs années. Cela entraîne le sous-financement de la Sécurité sociale et renforce les inégalités et les injustices sociales.

Illustrant le dogme du transfert de l'État vers le marché par la « responsabilité individuelle », les appels d'offres lancés par plusieurs ministères de la Fonction publique pour la mise en œuvre du contrat collectif obligatoire en santé ou protection sociale complémentaire (PSC) « santé » n'est pas une bonne nouvelle. L'irruption récente d'assureurs privés suite aux appels d'offre pour la PSC « santé » dans plusieurs ministères en est l'éclatante illustration.

Face au vieillissement de la population, il nous faut repenser



La mise en œuvre du « 100 % sécu » est une priorité.

notre système de santé en le faisant reposer uniquement sur le secteur public, la solidarité intergénérationnelle, la mise en œuvre d'une cotisation sur les revenus financiers des entreprises ainsi que sur la prise en charge à 100 %, par la Sécurité sociale, des soins prescrits.

La mise en œuvre du « 100 %

sécu » est une priorité. En cette année des 80 ans de la Sécurité sociale, il nous revient de nous inspirer de nos anciens pour construire une Sécurité sociale à la hauteur des enjeux du XXI^e siècle. ♦

**Anne-Marie Guichaoua et
Sonia Lejeune**

LA QUESTION DES EHPAD

Plan de travail du Haut Conseil de l'âge

C'est « la question du périmètre pertinent d'organisation et d'intervention des EHPAD » qui est à l'ordre du jour. Manque de personnels qualifiés et de lits, restes à charge énormes pour les résident·es, vétusté des locaux, scandales récurrents dans les EHPAD commerciaux... caractérisent ces établissements. Les besoins sont immenses. Va-t-on s'atteler effectivement à ce chantier ?

Les EHPAD accueillent, de plus en plus, les personnes les plus concernées par la perte d'autonomie (GIR 1 et 2) renvoyant les « moins fragiles » à leur domicile : est-ce pertinent ? Comment prendre en charge les maladies neurovégétatives insuffisamment traitées ? La fusion des sections « soins » et « dépendances » est au stade de l'expérimentation : peut-on déjà en mesurer les consé-

quences pour les résident·es et les personnels ?

Les études situent la « naissance moderne » des EHPAD aux années 1970. Actuellement encore, leur implantation territoriale est bien disparate. Le tarif hébergement, à la charge du résident qui peut recourir à l'ASH* en cas de situation financière difficile, est un point douloureux. Le reste à charge s'élève à 2 000 euros en moyenne et 67 % ne peuvent

l'assumer avec leur seule pension.

Alors que le « virage domiciliaire » est privilégié, quel nouveau périmètre définir pour les EHPAD ? Après une séance consacrée aux professionnels (soins, hôtellerie, animation et aide pour les actes de la vie quotidienne), le Conseil de l'âge étudiera la situation dans les autres pays. Perspectives et propositions clôtureront le travail avec notam-

ment un volet « fin de vie », sans oublier la question incontournable des financements nécessaires. Beau programme à concrétiser et qui renvoie à la nécessité d'une loi *Grand âge de programmation et de financement* et à la création d'un grand service public national de l'autonomie. ♦

Marylène Cahouet

* : Aide sociale à l'hébergement (récupérable sur succession)

LA PSC DES RETRAITÉ·ES

Rupture générationnelle et attaque contre la Sécu

Des réponses partielles aux multiples questions, une communication défaillante et une certitude ancrée : la PSC (protection sociale complémentaire) n'est pas notre réponse en santé et prévoyance.

Pour la PSC 3M*, le délai accordé aux retraité·es et aux ayants droit percevant une pension de réversion, s'ils veulent s'affilier au contrat collectif, est prolongé à 24 mois à partir du 1^{er} avril 2026. L'affiliation se fera uniquement en agence (MGEN), sur rendez-vous ou par téléphone, ce qui pose des problèmes d'accessibilité. La possibilité d'adhésion en ligne est demandée à la MGEN.

Sur les options et garanties additionnelles « frais d'obsèques » et « dépendance », l'ensemble des informations sera communiqué dans un délai rapide. Si un·e agent·e active, actif part en retraite pendant la période d'affiliation et est en retraite avant l'entrée en vigueur de la PSC, le 1^{er} mai 2026, l'affiliation est obligatoire ; ensuite la saisie de fin de fonction dans les bases informatiques entraînera la désaffiliation automatique.

Pour le contrat facultatif de prévoyance concernant uniquement les actives et actifs, la seule offre déposée, celle du groupement MGEN-CNP Assurance/Mutuelle MAGE, a été retenue. Le contrat entrera en vigueur, aussi, au 1^{er} mai 2026.



La PSC entérine une rupture générationnelle.

Une communication défaillante, une mise en œuvre difficile de la PSC

Le Service de retraite de l'État (SRE) a communiqué via un texte accompagnant les bulletins de pension depuis juillet sur le site de l'ENSAP qui renvoie à un lien ouvrant sur le portail de la Fonction publique fournissant peu d'informations concrètes.

La question de l'égalité d'accès aux informations est posée. Les ministères devraient contacter l'ensemble des ex-agent·es au printemps 2026 ?

À l'Agriculture, le ministère a envoyé une note aux syndicats. Les

informations déposées dans l'intranet n'étant pas accessibles aux retraité·es syndiqué·es ou non, l'affiliation relève du parcours du combattant. Depuis peu, les conditions d'accès, les modalités et les délais ont évolué. À suivre.

Dans la Fonction publique territoriale (FPT), le contrat collectif prévoyance est obligatoire avec une participation de 50 % de l'employeur selon l'accord de 2023. La transposition via la loi pour son entrée en vigueur a été repoussée à 2029. Toutes les organisations syndicales souhaitent

DERNIÈRE MINUTE

L'État se désengage du financement de la PSC au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. L'État n'a pas prévu, dans le PLF, les moyens pour la prise en charge à 50 % par l'employeur de la complémentaire de ses agent·es. Il en transfère le coût aux établissements du Supérieur qui sont déjà dans une situation budgétaire particulièrement dégradée. Les président·es d'universités et les organisations syndicales sont vent debout contre cette non compensation. Total irrespect de l'accord du 8 avril 2024 pour les 3M ! De plus la mise en place de la PSC au MESR est repoussée du 1^{er} mai au 31 décembre 2026.

un retour à la date initiale de 2027.

La PSC entérine une rupture générationnelle. Seule une contre-offensive dynamique et concrète menée par les actifs, actives et retraité·es permettra de conquérir une Sécurité sociale prenant en charge 100 % des soins prescrits. 

Sonia Lejeune

* Ministères de l'Éducation nationale, de la jeunesse, des Sports, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

LE GROUPEMENT HOSPITALIER FOCH-CURIE SUCCÈDE À L'INSTITUT MUTUALISTE MONTSOURIS (IMM)

Les juges du Tribunal des affaires économiques de Paris ont communiqué, le 15 octobre dernier, leur décision concernant le repreneur de l'IMM (l'établissement avait été placé en redressement judiciaire le 30 janvier 2025) : ce sera le groupement Foch-Curie (ESPIC* Hôpital Foch-Institut Curie). Cette décision est vécue comme une victoire par le comité d'entreprise des salarié·es, le CME (professionnels de santé) et le collectif de défense de l'IMM (usager·es, syndicats, élu·es). Cette décision répond aux attentes : exigence du secteur 1, maintien de l'ensemble des disciplines, réemploi des personnels...

Le PLFSS du 1^{er} ministre LECORNU, et notamment l'ONDAM à +1,6 %, risquent de mettre à mal l'Hôpital public, et les ESPIC... Nul doute que de nouvelles et prochaines batailles seront à mener.

Lionel Allain

* ESPIC : Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif

INTERNATIONAL : UN MONDE EN DÉSORDRE

Le droit régresse

Entre les dérives de l'ancien monde et un monde nouveau qui reste à inventer, les règles de droit, droits des peuples, droits des personnes, sont bafouées.

Des visées impérialistes et guerrières

L'agression inadmissible de Poutine en Ukraine entretient le mythe d'une grandeur perdue de la Russie. L'occident y répond en se perdant notamment dans des objectifs « d'économie de guerre » et en excluant toute issue à la paix.

Le cessez-le-feu encore fragile obtenu par Trump ainsi que la libération des otages israéliens et de prisonniers palestiniens sont des évolutions positives que l'on doit aux nombreux soutiens exprimés dans le monde au peuple palestinien. Cependant, l'occupation d'Israël tarde à se lever à Gaza et se poursuit en Cisjordanie dans l'indifférence diplomatique et médiatique. La reconnaissance de l'État pales-

tinien par la France devra s'accompagner par des mesures de rétorsion économique semblables à celles exercées contre la Russie pour espérer donner une chance à la concrétisation de cet État et mettre fin à la colonisation de la Cisjordanie.

Transgression du multilatéralisme économique

En imposant des surtaxes à l'importation de biens, les États-Unis transgressent profondément les règles des échanges internationaux établis. Des pays tels l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde notamment, particulièrement visés par ces taxes états-uniennes, tendent à réorganiser leurs échanges et à terme à s'affranchir de l'unilatéra-

lisme occidentale. Particulièrement atlantiste, l'Europe soumet son économie aux conditions exigées par Trump et assimile toute résistance à l'unilatéralisme états-uniens, à de l'anti-occidentalisme.

Poussée « illibérale » et des extrêmes droites dans le monde

Sous l'impulsion des dirigeants de Russie, des États-Unis, d'Argentine, d'Israël et pour l'Europe de la Hongrie et de l'Italie..., pour ne citer que ces États, les règles et les normes qui fondent la communauté des nations, des peuples et des hommes, subissent un profond recul. Le déniement de l'ONU et des instances internationales menace la paix, la santé, l'éducation, l'en-

vironnement et la lutte contre le réchauffement climatique et à terme l'humanité et la vie sur la planète.

Extrême droite en France, aux portes du pouvoir

Et qui plus est, pour survivre politiquement, le centre et la droite s'acoquinent avec cette extrême droite notamment sur l'alibi que constitue l'immigration.

Le combat contre ces orientations doit s'amplifier et doit remettre en perspective l'accès de tous et toutes aux biens de consommation et aux droits à la paix, la santé, l'éducation et à un environnement préservé. ♦

Serge Pagnier

DES MOUVEMENTS SOCIAUX D'AMPLEUR

Toutes générations ensemble

Dans toutes les manifestations de ce début d'année, les retraité-es, aux côtés des actives et actifs, ont combattu les mesures d'austérité et de régression sociale annoncées par les gouvernements successifs.

Un mois de septembre chaud, pas seulement pour le climat ! Dès la mi-juillet, après l'annonce du projet de budget par François Bayrou, une mobilisation pour le 10 septembre, intitulée « Bloquons tout » lancée au départ par des mouvements proches de l'extrême droite, a été rapidement reprise par des mouvements écologistes, des syndicats, des partis politiques dits de « gauche radicale ».

Entre temps, la mobilisation

« Bye, bye Bayrou » a été un franc succès un peu partout. Le 18 septembre, c'est au tour de l'intersyndicale interprofessionnelle de lancer une nouvelle mobilisation poursuivie le 2 octobre.

Des blocages, des cortèges nombreux, des assemblées générales mêlant les générations ont eu lieu, démontrant que la bataille de l'idée n'est pas perdue et qu'il existe de réelles capacités de mobilisations, malheureusement suivies de

nombreuses répressions tout particulièrement sur la jeunesse. La crise politique s'installant de manière durable, semble-t-il, a provoqué un certain reflux des mobilisations : contre qui, contre quoi lutter ? Mais l'inquiétude et les colères restent intactes. Le gouvernement installé depuis peu (article écrit le 13-10) devra composer avec et entendre ce que crient les Françaises et les Français.

Les retraité-es ont été de toutes les actions, mettant de côté pro-

visoirement leurs actions spécifiques pour être aux côtés de l'ensemble de la population. Après le 2 octobre, la FSU appelle à amplifier les luttes et construire des mobilisations larges et rassembleuses pour les services publics, pour une fiscalité juste, pour dénoncer les discours de l'extrême-droite, pour imposer des alternatives politiques.

Nous, retraité-es, ne manquerons pas à l'appel ! ♦

Nadine Castioni

HARO SUR LES RETRAITÉ·ES !

© Jean-Baptiste Oudry, Animaux malades de la peste. - Fable CXXV de Jean de La Fontaine

Dossier réalisé par Marylène Cahouet, Monique Degos-Carrère, Maryse Lecat, Jacques Lecoffre, Sonia Lejeune, Marie-Laurence Moros, Daniel Rallet, Claude Rivé, Jean-Louis Trouinard.

Le vieillissement, à intégrer dans la construction d'une société harmonieuse et solidaire, pour l'égalité de la citoyenneté et des droits.

Les luttes sociales ont permis l'allongement de l'espérance de vie conduisant à l'allongement du temps de jouissance de la période de vie à la retraite. Faut-il s'en réjouir ? Les réponses divergent ! Progrès de l'humanité, source de nouvelles avancées dans la conquête de nouveaux plaisirs ou menace pour l'ordre du monde ?

Dénoncer les attaques

Pour les libéraux au pouvoir, la réponse est évidente ! Tout être ne présentant d'intérêt qu'en qualité de producteur, le temps en dehors ne peut qu'être un poids à minorer ou à rentabiliser au prix fort ! Confrontées à leurs campagnes régulières et leurs mauvais coups, les SFR* avec la FGR-FP* et le Groupe des 9 les ont à maintes reprises dénoncés

avec leurs publications ou en développant les interpellations publiques sur la place des retraités dans la société.

Avec la préparation du budget 2026, ont déferlé les attaques contre les retraités trop bien lotis, profiteurs des largesses budgétaires, creuseurs de dettes et aveugles dans leur égoïsme à la souffrance des jeunes générations ! Jusqu'à la charge stupéfiante contre les boomers, véritable caricature de leur croisade anti-vieux...

Faire reconnaître les droits et la place des retraités-es

Le but poursuivi est simple : leur faire les poches en jouant l'opposition des générations, en les désignant à la vindicte populaire comme responsables des souffrances et de la mal-vie des jeunes. Sont masquées les vraies causes des inégalités sociales qui frappent d'autant plus fortement toutes générations que le recul des protections sociales s'amplifie et que les services pu-

blics s'étiolent et s'éloignent. Plus encore s'affirme leur refus de prendre en compte le vieillissement comme une donnée sociologique à intégrer dans la construction d'une société harmonieuse et solidaire qui donne sa place à chacune et chacun tout au long de sa vie dans l'égalité de la citoyenneté et des droits.

Ces campagnes n'ont-elles aucune résonance parmi les retraités qui intègrent parfois l'idée qu'ils ou elles ont un effort à consentir ? Il est regrettable que dans nos organisations syndicales la notion de retraité-e privilégié-e rencontre parfois un certain écho. Continuons de traiter ce grand sujet qu'est « la place des retraités dans la société ».

Ce dossier veut contribuer à répondre aux campagnes indignes et à proposer des réponses aux aspirations d'une population en évolution continue. ♦

* SFR : Sections fédérales des retraités-es. FGR-FP : Fédération générale des retraités-es - Fonction publique.

LES RETRAITES EN « REcul »

Les retraites, un investissement pour l'avenir

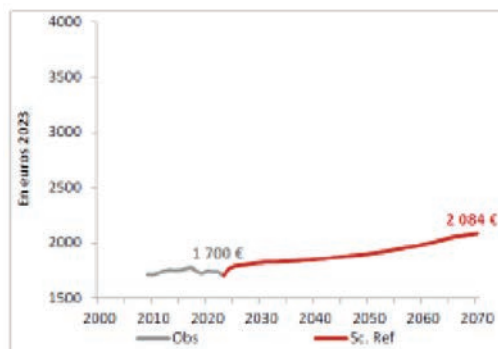
En 2024, les dépenses brutes du système de retraite s'élevaient à 406,9 Mds d'euros soit 13,9 % du PIB.

Sur le long terme, c'est le décrochage des pensions par rapport aux salaires qui stabilise la part des dépenses de retraite dans le PIB. Suite aux différentes attaques contre le système de retraite depuis des décennies, le niveau moyen de vie des pensionnés par rapport aux actifs et actives retrouverait dans le futur son niveau des années 1980!¹

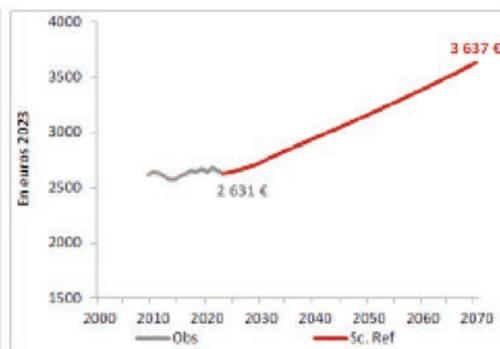
Des financements défaillants, une volonté politique

Les exonérations, allègements et exemptions (14,5 Mds d'euros en 2024²) de cotisations sociales octroyées aux entreprises, contribuent au manque de recettes. En 2024, 5,5 Mds d'euros d'allègements de cotisation n'ont pas été compensés, indique la

Pension nette moyenne en euros constants 2023



Revenu net d'activité moyen en euros constants 2023



Cour des comptes. Soit un tiers des 15 Mds d'euros de déficit pour l'année 2024. C'est loin d'être négligeable.

Les retraités visés par le budget d'austérité

Le gel des pensions en 2026, leur sous-indexation probable-

ment jusqu'en 2030, accompagnées d'un gel de la retraite complémentaire Agirc-Arrco auront des conséquences : perte de pouvoir d'achat et pension en baisse à euros constant.

Les retraités participent et soutiennent l'activité économique. Ce ne sont pas des profiteurs,

profiteuses. Non à cet acharnement, oui à un budget de rupture pour de meilleurs droits afin de vivre ce temps de retraite sereinement. ♦

1 : Rapport annuel du COR, juin 2025 – Evolutions et perspectives des retraites

2 : Source Annexe 4 PLFSS pour 2025 – page 7

CIBLE DES POLITIQUES D'AUSTÉRITÉ

Les retraités présentés comme des privilégiés

Dans la déclaration austéritaire de Bayrou en juillet, les retraités sont une cible privilégiée : sous indexation des pensions, suppression de l'abattement de 10 %, etc. Et les attaques se poursuivent pour justifier une politique insupportable.

Les dépenses de retraites sont désignées avec d'autres prestations sociales comme un facteur important de l'augmentation de la dette publique. À notre époque, le mensonge est devenu un outil de justification politique, et plus il est gros, plus on l'entend.

S'agissant des retraités, le mensonge du gouvernement est délibéré sur le rôle particulier des dépenses de retraite dans l'augmentation du déficit public.

Or, conséquence des « réformes » successives des retraites, leur niveau de vie moyen est aujourd'hui

inférieur de 3 % à celui de la population. Face à la réalité, le pouvoir doit trouver un autre argument que la froide logique comptable du déficit public. Il espère s'en sortir, en limitant les mesures au-dessus d'un niveau moyen de pension (1 650 euros). Mais comment les imposer quand on refuse la taxe Zucman sur les ultra-riches !

Le droit à la retraite contesté

Autre argument officiel sans rapport avec la dette publique, fondé sur une représentation sociale de

la retraite et qui est insupportable pour les gouvernants et le Medef : notre conception de la retraite. Privilège indu : l'absence du travail rémunéré et l'espace de liberté dans le temps disponible créé. C'est le temps des choix en dehors d'une contrainte hiérarchique, même si l'inquiétude du niveau de vie est bien présente. C'est le temps de l'émancipation pour faire ce qu'on a longuement projeté avant la retraite. C'est s'investir dans le lien familial, dans des associations, des syndicats, dans la politique comme élu·es ou mili-

tant·es, dans des activités culturelles et des voyages... même si ce n'est pas la réalité de toutes et tous notamment celles et ceux confrontés à la maladie et/ou à la pauvreté.

L'image des retraités inorganisés qui n'ont pas de voix dans le combat social, qui votent pour les plus conservateurs, est de plus en plus déplacée. Et c'est insupportable pour le pouvoir. C'est notre statut social qui serait attaqué si la paupérisation programmée des retraités devenait à l'avenir effective. ♦

PLACE DES RETRAITÉ·ES DANS LA SOCIÉTÉ

« Privilégié·es, irresponsables, boomers » : que de qualificatifs !

Les retraité·es sont présenté·es uniquement comme un coût. Certes les dépenses de santé augmentent avec l'âge et s'accroissent avec le vieillissement de la population. Mais elles et ils sont loin d'être seulement un coût !

Aujourd'hui, quatre générations se côtoient du fait de l'allongement de l'espérance de vie. Entre 65 et 75 ans, les retraité·es constituent une sorte de « génération pivot », aidant parents, enfants et petits-enfants. Leur place est particulièrement importante dans la vie familiale.

Pas un coût mais une richesse. Certes, les personnes âgées sont globalement plus malades mais elles nécessitent parfois des services qui génèrent ainsi des emplois. Et les études chiffrent à 30 milliards d'euros les aides financières envers parents, enfants et petits-enfants. 23 millions d'heures (Conseil d'analyse économique) sont consacrées aux petits-enfants. Les seniors consomment également et profitent des infrastructures culturelles et sportives, si elles existent et si leur accès financier et géographique est assuré.

La participation des retraité·es

dans la vie associative, même si elle diminue du fait des réformes sur la retraite, reste importante. Combien d'associations disparaîtraient si elles étaient privées de la participation des personnes âgées ! Il en va de même pour les élu·es notamment au niveau local. Leur place dans la vie syndicale, comme à travers les initiatives initiées par le G9, est reconnue et participe au mouvement social.

L'engagement a un effet bénéfique sur la santé et retarde les effets du vieillissement : acquis pour la personne et la collectivité.

Des acquis pour toutes les générations

La solidarité entre générations doit irriguer tout projet de société : chaque acquis des retraité·es participe, de fait, à l'évolution des futures pensions des collègues en activité.

Les retraité·es sont des



Chaque acquis des retraité·es participe, de fait, à l'évolution des futures pensions des collègues en activité.

citoyen·nes à part entière et doivent être reconnu·es comme

telles. La lutte contre l'âgisme, notamment, participe à la construction d'une société plus fraternelle. C'est l'ambition de la FSU. ♦

L'INTERGÉNÉRATIONNEL EST NOTRE AVENIR !

Des droits acquis par le travail

Les retraité·es ont en commun le fait que leurs moyens d'existence sont assurés par des droits acquis par leur travail. Le niveau de leurs revenus est donc fortement corrélé à leur salaire d'emploi et à la durée de l'exercice professionnel. Il en résulte une grande diversité sociologique avec des inégalités de vie et de revenus au sein de cet ensemble.

Dans le système de répartition qui prévaut en France, la solvabilité des retraites repose essentiellement sur une part du salaire socialisé cotisé par les actives, les actifs et les employeurs. Le parcours professionnel et la politique salariale

à l'œuvre sont donc des déterminants marquants pour tout le reste de leur vie de retraité·es. S'y ajoute la considération que le pouvoir accorde à ce temps de retraite et aux moyens qu'il y consent.

La solidarité intergénérationnelle

est le socle à préserver. Elle noue la relation intime entre formation, emploi, salaire et pension, et permet la convergence des intérêts des jeunes, des actives et actifs et des retraité·es. Resserrons les liens qui nous unissent, en réaffirmant notre

appartenance structurelle au monde du travail, en engageant les combats communs sur les salaires, sur les cotisations sociales au cœur de la répartition des richesses et des protections pour toutes et tous, tout au long de la vie. ♦

L'ÂGISME

La lutte contre ce fléau s'impose

L'âgisme désigne les stéréotypes, les préjugés, la discrimination, la stigmatisation envers un individu ou un groupe au motif de leur âge. Il sévit dans notre société.

Pour simplifier, on distingue l'âgisme anti-jeunes et l'âgisme anti-vieux mais c'est le plus souvent ce dernier qui est associé implicitement à cette notion. Paradoxalement, tout allongement de l'espérance de vie est apprécié et célébré comme une victoire de la médecine et un progrès social. Pourtant, le regard sur les « vieilles » et les « vieux », « seniors », « aîné-es », personnes âgées est souvent négatif. Avec une tendance à les invisibiliser ou à les déconsidérer, révélant une peur du vieillissement, de la maladie et au final de la mort.

Les manifestations de l'âgisme

Il n'y a pas de loi contre l'âgisme, à la différence du racisme ou du sexisme. Dans l'action publique, malgré des initiatives récentes, l'âgisme n'est pas vraiment combattu. Il a même été promu dans les discours et actions antiretraité-es à l'occasion des précédentes réformes des



Dans l'action publique, malgré des initiatives récentes, l'âgisme n'est pas vraiment combattu.

retraites. Le phénomène s'est amplifié sous les gouvernements Macron, avec un pic récemment : le discours méprisant contre les « boomers » au sujet du budget 2026, cherche avec une violence nouvelle à dresser les jeunes contre les vieilles et vieux, les actifs, actives contre les retraité-es.

Les moyens de le combattre

Comme contre d'autres formes de discrimination, l'éducation est

nécessaire pour déconstruire ces dérives âgistes. L'engagement syndical des retraité-es l'est aussi. Lors des *Journées d'Automne* à la FSU, l'âgisme était le sujet de la table ronde réunissant les responsables du G9. Les interventions dans leur diversité ont montré notre détermination commune à lutter contre l'âgisme et le refus d'être des cibles et des victimes passives. ♦

POUR POURSUIVRE, QUELQUES ÉTUDES :

■ *Réussir la transition démographique et lutter contre l'âgisme* : rapport de Audrey Dufeu-Schubert, 2020

■ *Ageism Amplifies Cost and Prevalence of Health* : rapport de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), de l'HCDH (Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme), du FNUAP (Fonds des Nations-Unies pour la population)..., 2021

■ Plan de lutte contre l'âgisme : HCFEA 2025 (www.hcfea.com) :

- » Enquête d'opinion : 2024 ;
- » Lexique de l'Age et des personnes âgées : 2025 ;
- » La participation et la contribution économique, sociale et environnementale des seniors : 2025 ;
- » 10 propositions du Conseil de l'Âge : 2025.

LES PROPOSITIONS DE LA FSU

Retraité·e et citoyen·ne

La FSU dénonce les attaques répétées contre les retraité-es : ce ne sont pas des nanti-es. Leur place dans la société résulte de leur statut d'ancien·nes salarié·es ayant conquis des droits dans un système de retraite solidaire et intergénérationnel.

Ace titre, ce sont des citoyen·nes à part entière, d'autant plus que leurs engagements dans la vie familiale, associative, culturelle, syndicale et politique sont importants et exigent d'être reconnus. Leur rôle de passeur de mémoire et d'expérience doit être pleinement valorisé.

Il faut en finir avec les discriminations liées à l'âge, que ce soit dans le vocabulaire ou les droits. Il est essentiel de garantir un niveau de vie décent à chaque retraité·e, ce qui suppose un rattrapage des pertes financières subies et le retour de l'indexation des pensions sur le salaire moyen,

mesure qui garantit le lien entre salaires et pensions. Les projections du Conseil d'orientation des retraites (COR) attestent d'un décrochage du niveau de vie des retraité-es avec le reste de la population, du fait de contre-réformes successives qui ont réduit la part des retraites dans le PIB

alors que l'accélération du vieillissement de la population est indéniable !

La FSU défend une société solidaire où chacun·e a sa place et rappelle que chaque acquis pour les retraité-es participe de fait à l'évolution des pensions futures des salarié·es en activité. ♦

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION : UNE CHANCE POUR LA SOCIÉTÉ

« Je vieux, je peux »

Les travaux du Conseil de l'Âge du HCFEA (Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge) permettent d'appréhender le vieillissement comme une chance pour la société, la croissance et le bien-être de la population. La parole au président du Conseil de l'âge, Jean-Philippe Vinquant et au Secrétaire général adjoint du HCFEA, Marco Geraci.

Comment d'abord définir le terme âgisme ? Quelle réalité recouvre-t-il dans notre pays ?

Le Conseil de l'âge a conduit un cycle conséquent de travaux entre 2024 et 2025 autour du phénomène et des conséquences de l'âgisme, de la participation et la contribution économique, sociale et environnementale des seniors ainsi que des politiques publiques concernant l'accompagnement des personnes âgées. Ces questions, qui semblent distinctes, font sens examinées ensemble. La proposition centrale est ainsi d'aborder le vieillissement non pas à reculons, mais en regardant en face ses effets et en planifiant les réponses aux défis qu'il suscite.

L'âgisme est une discrimination se manifestant par le dénigrement, l'ostracisation ou le déni de droit d'une personne, d'un groupe social – en fonction de son âge. Toutes les générations peuvent en pâtir – y compris les plus jeunes.

Nous nous sommes plus particulièrement penchés sur l'âgisme s'exerçant envers les plus âgées, avec une enquête d'opinion inédite conduite en 2024, révélant « Une France âgiste malgré elle ». Si la notion est encore relativement peu connue, nous avons pu constater que sa réalité est prégnante : 17 % des personnes âgées de 65 ans et plus déclarent avoir subi une discrimination liée à leur âge au cours des cinq dernières années. L'âgisme conduit à l'invisibilisation de certaines violences, à l'accès difficile aux droits ou à l'insuffisante adaptation des dispositifs. C'est une forme de maltraitance qu'il faut combattre !

Pour lutter contre les discriminations à l'égard des personnes âgées, il est nécessaire d'agir notamment sur les représentations et les discours. Quelles pistes propose le Haut Conseil ?

Nous avons présenté et adressé au gouvernement nos dix mesures concrètes pour un plan de lutte contre l'âgisme. Elles visent à transformer les représentations sur l'âge et les aînés. Il faut absolument valoriser les atouts de l'âge et les aînés. « Je vieux, je peux ! » et mettre en avant ce que les seniors apportent aux autres et à la société. Dans notre Guide pour un lexique renouvelé de l'âge et des personnes âgées, nous recommandons par exemple d'utiliser un langage respectueux, adapté aux contextes et situations très diverses de l'âge. Dans cet objectif, et en lien direct avec la lutte contre l'âgisme, le Conseil recommande de proscrire les termes stigmatisants, en particulier « dépendance », « Ehpad » ou encore « boomer » apparu récemment dans le débat public.

Les personnes âgées : une charge ou une opportunité pour la société ?

Notre rapport sur *La participation et la contribution économique, sociale et environnementale des seniors* de septembre 2025 montre qu'elles peuvent constituer de véritables moteurs d'actions collectives et qu'elles sont créatrices de valeur. On est loin du préjugé de la « charge nette » par lequel elles sont souvent caricaturées. Leur contribution est plurielle. Elle est sociale et désintéressée : la contribution des plus de 50 ans par les tâches réalisées pour au-



Jean-Philippe Vinquant,
Président du Conseil de l'âge



Marco Geraci, Secrétaire
général adjoint du HCFEA

trui (aide informelle, participation associative) est significative, estimée entre 0,5 % et 1,9 % du produit intérieur brut. Elle est aussi économique : la participation accrue des seniors au marché du travail contribue à l'augmentation de la richesse nationale.

Enfin, la participation sociale a un effet protecteur qui retarde en moyenne les besoins d'aide à l'autonomie. Il faut donc l'encourager, sans aller jusqu'à une injonction au vieillissement « actif ».

Propos recueillis par
Marylène Cahouet

LES PROPOSITIONS DU CONSEIL DE L'ÂGE

Ce sont toujours les nécessaires évolutions du système d'accompagnement de la perte d'autonomie que nous proposons dans notre rapport de 2024 pour *Bien vieillir et vivre dans l'autonomie à domicile*. Par ailleurs, en conclusion de ce cycle de « lutte contre l'âgisme », nos préconisations sont, en synthèse :

- Pour concilier les transitions démographique, écologique et numérique, et donner de la visibilité au pays, mobiliser toutes les institutions et politiques publiques par l'adoption d'une loi de programmation de la transition démographique sur 10 à 15 ans*.
- Pour renforcer les liens entre générations, favoriser les lieux et occasions d'interactions sociales entre personnes de différents âges et milieux.
- Pour contrer le gradient social existant, mettre en place notamment une politique d'« aller vers » les personnes âgées les plus modestes, et lever les freins monétaires à l'engagement bénévole, en transformant réductions d'impôts liée aux frais engagés par les bénévoles en crédit d'impôt.
- Enfin, pour sortir d'une vision de limitation liée à l'âge, faire évoluer les limites d'âge, notamment dans les organismes de Sécurité sociale. De préférence en les supprimant, mais à tout le moins en relevant l'âge limite pour un nouveau mandat d'administrateur à 70 ans non révolus.

Voir le chapitre, rédigé par le Conseil de l'âge, du rapport des Hauts conseil au Premier ministre de juillet 2025, *Pour un redressement durable de la Sécurité sociale*.

■ À Caen, fin septembre

« Pas question de souffler les bougies, on les rallume ! »

« Vivre sans craindre la maladie, l'accident de travail, la vieillesse... ». Avant octobre 1945 et la promulgation de l'ordonnance portant organisation de la Sécurité sociale, se soigner était un luxe inaccessible.

Les gouvernements libéraux cherchent à coups de contre-réformes et de budgets d'austérité à confier la santé au secteur privé et à remettre en marche l'inégalité de soins.

Le 30 septembre 2025, dans le Calvados, l'intersyndicale des retraité-es rejointe par les actifs-actives a marqué les 80 ans de la



Sécu par un rassemblement devant le siège social de la Caisse primaire de l'assurance maladie de Caen. L'audience avec la directrice de la CPAM a été l'occasion de dénoncer le projet de loi de financement de la Sécu qui poursuit la détérioration des droits et des conditions de vie de toutes et tous. NON au retour à l'InSécurité Sociale ! **Denise De Monte**

■ À Paris, la Convergence des services publics a appelé à la mobilisation

Nous la défendrons ensemble, la Sécu !

Pour la Convergence, il faut développer cet acquis fondamental. C'est pourquoi elle a proposé le 4 octobre 2025, 80 ans après la signature de la 1ère ordonnance créant la Sécurité sociale, aux organisations qui y sont attaché un appel « La Sécu, c'est vital ! » auquel est associée une pétition. Elles ont organisé une grande initiative à Paris le samedi 4 octobre 2025. La FSU y est intervenue. Cette initiative parisienne a résonné au plan national avec des initiatives nombreuses dans les territoires.

Marylène Cahouet

L'URGENCE EST À LA MOBILISATION DES RETRAITÉ·ES

Exiger un budget de rupture

Les organisations syndicales et associatives du G9 s'opposent aux politiques d'austérité du gouvernement qui frappent les salarié-es et particulièrement les retraité-es.

Face aux attaques répétées contre les travailleurs en retraite, le G9 continue à s'exprimer de manière unitaire pour déconstruire les discours libéraux et avancer une plateforme revendicative de haut niveau.

Le projet de budget 2026 du gouvernement Lecornu bis visent toujours les personnes en retraite.

Le G9 s'oppose à toute proposi-

tion « d'année blanche » et de gel des pensions, de suppression de l'abattement fiscal de 10 % remplacé par une déduction fixe de 2 000 euros et de blocage des barèmes de l'impôt sur le revenu et de la CSG.

Il a mis en avant des solutions alternatives permettant d'alimenter en ressources les services publics et les budgets sociaux.

Les retraité-es solidaires dans le mouvement social

Les retraité-es ont participé en nombre les cortèges le 18 septembre et le 2 octobre. Face à l'urgence sociale, 8 des organisations du G9 ont pris leurs responsabilités avec une journée nationale retraité-es le jeudi 6 novembre, ce malgré le contexte politique chaotique.

Cependant, le 21 octobre, FO ne

le signant pas, l'appel définitif a réuni 8 organisations. Les actions ont été partout nombreuses : conférences de presse, rassemblements ou manifestations selon le choix des équipes locales, lettre aux parlementaires, lettre ouverte au MEDEF... L'urgence est à la mobilisation des retraité-es contre le PLF et le PLFSS 2026 qui doit se poursuivre !

Jean-Louis Trouinard

UN ANNIVERSAIRE FONDATEUR

Les 80 ans de la Sécu

À l'initiative de la FSU, deux journées nationales sont consacrées, les 2 et 3 décembre 2025, à la Sécurité sociale, pour affirmer nos revendications.

Après une journée de stage, le 2 décembre au siège de la FSU à Bagnolet, un colloque réunira un large public, le 3 décembre à la Bourse du travail de Paris, autour de deux tables rondes. La première, le matin, aura comme thématique le financement de la Sécurité

sociale. La seconde, l'après-midi, sera consacrée à la gouvernance de la Sécu et à la démocratie sociale.

Un grand nombre d'invité-es témoigneront de la volonté de reconquérir la Sécu et d'étendre les droits des citoyen·nes à la santé : universitaires, syndica-

listes, parlementaires de gauche, représentant·es d'associations. La « Sécu » est vivante, bien vivante. Contre-projet de société au libéralisme, elle doit sécuriser la vie de toutes et tous, s'adapter. Redécouvrir le sens et la portée politiques de la Sécurité sociale, porter le mandat FSU du 100 %



des soins prescrits, ce sont les objectifs de ces deux journées.

Marie-Laurence Moros

■ Dans La Drôme

À Romans-sur-Isère, le 24 octobre, la SFR26 avec la FSU26 en partenariat avec l'ANACR, la CGT et le PCF, a présenté un spectacle théâtral. Elisabeth Ferry y



retrace la vie et l'œuvre de Ambroise Croizat : l'homme public, son chemin, ses motivations... Puis un débat en présence de son petit-fils a permis d'approfondir les conditions de la

création de la Sécu, issue du Conseil National de la Résistance. Enfin les échanges ont porté sur l'avenir de la Sécu et sur nos propositions du 100% Sécu des soins prescrits. Un détour théâtral original pour revivre les origines de la Sécu, retrouver les circonstances et les principes fondateurs de la Sécurité sociale.

Jean-Louis Mollard

■ Des initiatives à Besançon

Porter le 100 % Sécu

À l'approche du 80^e anniversaire de la Sécu, et fort-es du mandat sur le 100 % Sécu des soins prescrits, plusieurs initiatives ont été prises à Besançon afin de

créer un mouvement global pour sa défense. Après un premier stage FSU, un travail important pour le congrès de Rennes, un stage intersyndical aura lieu en novembre avec Victor Duchesnes, spécialiste de l'économie politique de la santé et de la protection sociale, maître de conférences en sciences économiques à l'Université Sorbonne Paris Nord. Nous travaillons également à une initiative de type meeting avec toutes les forces syndicales, associatives et politiques.

Nadine Castioni

LES JOURNÉES D'AUTOMNE

Des journées stimulantes et combatives

Les Journées d'automne des retraité-es FSU ont réuni plus de 70 syndiqué-es venu-es de partout en France. Trois thèmes majeurs : la retraite, la lutte contre l'âgisme et la Sécurité sociale.

Un vent de colère a traversé ces deux journées. Caroline Chevê, secrétaire générale de la FSU a donné le ton. Entre une situation internationale angoissante et un contexte national instable, la perspective est à la lutte. Le pouvoir, isolé, aux abois, poursuit envers et contre tout sa guerre contre le peuple. Un chercheur en droit de la Sé-

curité sociale, Martin Abry-Durand, et Erick Staëlen, représentant FSU au COR, ont abordé un sujet brûlant : le financement des retraites, déconstruisant les arguments officiels fallacieux. Et la salle est unanime pour déclarer que la lutte commune des salarié-es et des retraité-es est incontournable.

Séquence attendue et appréciée :

l'intervention de syndicalistes retraité-es « venu-es d'ailleurs ». Cette année, ce sont les syndicalistes suisses qui expliquent les 3 niveaux de leur système de retraites, confirmant le danger de la capitalisation. Comme partout en Europe, les retraité-es se battent et l'obtention d'un treizième mois de pension en Suisse a été vivement saluée. Leur suc-

cède la table ronde des forces du G9 : manifestation d'unité dans les luttes et les propositions. Les journées se terminent par un sujet d'actualité : la Sécurité sociale et la PSC. Les échanges fusent.

Colère et combativité s'accompagnent d'une grande convivialité, ce qui ne gâche rien. ♦

Marylène Cahouet

LES RETRAITÉ·ES IMPLIQUÉ·ES AU LOCAL

Se faire entendre

Le Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) participe à la construction des politiques publiques sur le territoire. Les retraité-es FSU, FGR-FP s'y impliquent. Témoignage de Jeannine Lavédrine, responsable FSU retraité-es de l'Allier.

Bien sûr, le CDCA est une instance consultative, mais avec la mise en place du Service public départemental de l'autonomie (SPDA) et le travail en commissions, la réflexion sur des sujets importants avance... Suite aux difficultés rencontrées par les EHPAD, une mission a été conduite par le département

pour analyser les manques, les besoins, l'état du bâti... et des moyens supplémentaires ont été alloués. Je fais partie de la commission qui s'occupe des EHPAD ainsi que de deux Conseils de vie sociale (CVS) au titre du CDCA, cela me permet de faire le lien entre toutes ces informations.

On peut également demander l'intervention de personnes qualifiées pour parler d'un sujet précis. C'est ainsi qu'un représentant de l'association A2MCL est venu parler de la MCL (maladie à corps de Lewy*) encore trop mal connue du public et des soignants. J'y suis bénévole. Un colloque a lieu tous les ans ré-

unissant chercheurs, soignants, aidants, bénévoles... Cette année, il s'est déroulé à Rennes le 7 novembre et peut être suivi en replay sur le site de l'association.. ♦

Jeannine Lavédrine*

* Maladie neurodégénérative complexe, qui conjugue des symptômes cognitifs, hallucinatoires, et des troubles moteurs.

L'HYPOCRITE COMPROMISSION DES MILIEUX D'AFFAIRES

L'argent au service de l'extrême droite

Le nouveau livre de Laurent Mauduit *Collaborations* analyse les dynamiques qui sont en place entre les élites économiques françaises et l'extrême droite. L'auteur compare le processus en cours à la montée du nazisme des années 1930.



Collaborations de Laurent Mauduit, Ed. La Découverte

Sous le titre *Collaborations* et en sous-titre « Enquête sur l'extrême droite et les milieux d'affaires », Laurent Mauduit a enquêté sur ces élites économiques qui ont tissé depuis plusieurs années des liens avec l'extrême-droite, jusqu'à s'y rallier parfois ouvertement, voire la financer et répandre ses idées. Mais il y a aussi ces chefs d'entreprises, petits ou grands qui renoncent au « barrage républicain » pour se préparer à collaborer avec le RN et ses alliés. Si de puissants acteurs industriels ont depuis longtemps tissé des liens avec le Rassemblement national, de nombreux chefs d'entreprises se préparent aussi à collaborer avec le parti. Derrière Vincent Boloré, Pierre-Edouard Sterin, Bernard Arnault ou Charles Beigbeder, d'autres patrons, plus discrets, leur ont emboîté le pas. Comme lui a

dit Henri Proglio (président du Comité des sages du groupe Dassault et ancien PDG d'EDF et de Veolia) qui est un très fin connaisseur de cette oligarchie dont il fait partie : « Tous les PDG les plus connus, je dis bien tous, ont eu, comme moi, des contacts avec Marine Le Pen, mais sans le dire. Dans ce domaine, il n'y a que de l'hypocrisie. »

Rappelant que l'extrême droite ne parvient jamais au pouvoir sans que les milieux d'affaires y consentent, d'une manière ou d'une autre, Laurent Mauduit s'est chargé d'établir la nature exacte des relations entre le patronat et l'extrême droite aujourd'hui et de déterminer dans quelle mesure les menaces qui pèsent sur la démocratie française sont semblables à celles que le pays a connues par le passé.

Car outre des relations beaucoup plus fortes et profondes qu'on ne le croit entre les milieux d'affaires et l'extrême droite, un autre ressort, révélé par son enquête, joue un rôle majeur dans cette bascule : l'effroi des patrons à l'idée que le Nouveau Front populaire pourrait accéder au pouvoir et appliquer son programme. Ainsi voient-ils en Marine Le Pen et Jordan Bardella, qui ont multiplié les professions de foi libérales, un moindre mal. Bref, l'histoire bégaye : le patronat d'aujourd'hui est aussi affolé que le Comité des forges dans les années 1930, et le réflexe de classe est le même : « Plutôt Hitler que le Front populaire ». En 300 pages, le co-fondateur de « Mediapart » dresse un portrait implacable de ces rapprochements terriblement inquiétants. ♦

Michel Angot

LIRE ET FAIRE LIRE

Lire et faire lire est un programme éducatif et une association créés en 1999 par l'écrivain Alexandre Jardin et Pascal Guénée ayant pour but le développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des enfants fréquentant les établissements scolaires publics (écoles maternelles, primaires et collèges) ainsi que des structures éducatives et culturelles.

L'association *Lire et faire lire* est animée par des coordinateurs de la Ligue de l'Enseignement et de l'Union nationale des associations familiales (UNAF). Elle est soutenue par un comité d'écrivains de plus de 200 membres.

Les lecteurs bénévoles de l'association, de plus de 50 ans vont lire des histoires à un petit groupe d'enfants volontaires et intervenir une ou plusieurs fois par semaine à l'intérieur des structures éducatives.



Son action concerne près de 761 000 enfants de 4 000 communes. Depuis quelques années, elle intervient également dans les collèges, au sein des classes d'UPE2A (classes accueillant des élèves allophones nouvellement arrivés en France – primo-arrivants – scolarisés dans une classe de collège correspondant à leur niveau scolaire).

J'exerce cette action depuis deux ans dans la classe d'UPE2A d'un collège parisien et j'avoue y avoir pris un énorme plaisir avec ces collégiens appliqués, curieux et très motivés venus de pays défavorisés d'Afrique ou du Moyen-Orient, et avides de s'intégrer à la fois au sein de leurs

communautés scolaires, et donc aussi au sein du pays où leurs parents ont choisi de vivre et de travailler.

Vous pouvez rejoindre l'Association *Lire et faire lire* :

<https://www.lireetfairelire.org>

Michel Angot

ET SI ON CRÉAIT UNE ÉCOLE DE LA RÉUSSITE DE TOUTES ET TOUS...

Les classes du rez-de-chaussée : quatre classes multiâges en milieu urbain

Dans un quartier très pauvre de Lyon, cinq enseignant-es, confrontés à l'hétérogénéité de leurs élèves ont choisi de les rassembler dans des classes multiâges depuis le CP jusqu'en CM2. Réflexions de l'équipe.

Pourquoi avez-vous eu envie de vous lancer dans ce projet ?

À notre arrivée à l'école Pasteur, nous étions peu nombreux à l'avoir vraiment choisi. Malgré toute notre bonne volonté, enseigner en REP restait un exercice difficile. La difficulté scolaire, ressentie par l'élève, l'enseignant et les familles, persistait. L'hétérogénéité des élèves restait perçue comme un obstacle. Nous avons donc cherché d'autres pistes en nous intéressant à ce que d'autres avaient pu proposer. Nous avons lu, rencontré l'ICEM* 69 et nous sommes intéressées aux travaux de Sylvain Connac sur les classes coopératives et à ceux de Sylvie Jouan sur les classes multiâges.

Nous avons alors constitué des classes coopératives en cycle 3. Mais les avancées pour prendre en compte de l'hétérogénéité étaient limitées. Le faible écart d'âge nous empêchait de nous détacher d'un rapport à la norme. Cela corroborait une étude qui indiquait que pour déconstruire ce dernier, il fallait au moins trois niveaux de classe différents. La classe multiâges du CP au CM2 a semblé répondre à ces critères. Le projet a, alors, commencé.

En quoi consistait-il ? Quels obstacles avez-vous rencontrés ?

Nous avons échangé avec nos collègues, rédigé un prévisionnel pour quatre classes multiâges du CP au CM2 que nous avons soumis à notre hiérarchie qui l'a d'abord validé. Il comportait dix entrées dont l'hétérogénéité, source de coopération; la planification des apprentissages pre-

nant appui sur l'autonomie, l'école, le lieu de tous... Nous avons expliqué ce projet aux familles, parfois réticentes, souvent inquiètes.

Malgré une rentrée sereine, il a fallu se confronter à quelques parents et à une nouvelle hiérarchie au regard bien différent : la mise en route de nos classes coïncidait avec l'arrivée de M. Blanquer à l'Éducation avec le dédoublement obligatoire des CP et CE1 en REP et la mise en route de repères de progressivité annuels par niveau.

Quel bilan en tirez-vous pour votre propre compte et pour les élèves ?

Nous portons un regard positif sur le travail réalisé : nous avons retrouvé du pouvoir d'agir sur notre métier. Nous étions quatre enseignant-es à faire classe ensemble. Les préparations étaient communes, nos portes de classes étaient ouvertes. Les élèves circulaient entre ces différents espaces. Nous avons vite constaté que l'école et les classes gagnaient en sérénité et

que les élèves apprenaient souvent mieux. La plupart des familles, constatant l'important travail fourni et les effets positifs sur les enfants, nous ont signé un contrat de confiance.

Aujourd'hui, ces classes multiâges continuent à vivre et évoluer pour certains d'entre nous. Cette expérience a modifié notre rapport au métier. Nous avons travaillé sur des outils, des supports pédagogiques pour aménager le temps, l'espace, pour revoir l'évaluation. Cela a fait évoluer nos pratiques pédagogiques et changé notre regard sur l'hétérogénéité des élèves.

Pourquoi est-il important de diffuser une telle expérience ?

L'essentiel était de raconter comment, concrètement, nous avons fait pour travailler différemment. Nous avons voulu témoigner que même dans un contexte défavorable, il est possible de trouver des espaces de liberté pour exercer son métier et continuer à porter l'idée d'une école émancipatrice. Publier les traces de ce travail, le rendre accessible



*Les classes du rez-de-chaussée
Quatre classes multiâges en milieu urbain*

à toutes et à tous est aussi une occasion de pouvoir discuter de ce projet, d'école publique et de ses évolutions.

Rémi Charoy, Audrey Chérubini, Rosario Élia, Camille Fréchet, Céline Jacquet

Entretien intégral à retrouver sur le site FSU de POUR Retraités

* ICEM : Institut coopératif de l'École Moderne, créé en 1947 par Célestin Freinet.



UN BIJOU D'HONNÊTÉTÉ ET D'HUMOUR

Autobiographie iconoclaste d'une transfuge de classe



© Rama, CC BY-SA 3.0 FR

Celle-ci subit les ordres d'un chef lourdingue, regarde en boucle les infos à la télé, raffole des romans à l'eau de rose. Ceux qui marchent. Ceux qui roulent. Albane attend le prince charmant. Madame tout le monde en quelque sorte. Sans jugement. La Louloute se met en tête de lui faire écrire un livre à succès, de ceux dont elle raffole, avec une intrigue amoureuse, un méchant... Pas le genre de l'autrice. Non ? Lydie Salvayre va dérouler sa vie, par bribes, discrètement, sans pathos. Ainsi naît une autobiographie.

Ne pas oublier d'où on vient

Mais une autobiographie, c'est se livrer. Lydie Salvayre n'aime pas. Discrète, sensible, solidaire engagée, elle fuit les mondanités. Quant on lui décerne le Goncourt en 2014 pour *Pas pleurer*, elle décline, hésite, s'y rend mais n'y revient pas. Trop d'hypocrisie, de condescendance, de nombrilisme et d'artifice. Bref, trop bourgeoise. Pas à l'aise. Même son humour parfois découpant n'y peut rien. Au milieu de cet aréopage, elle est seule. On peut être seule dans la foule.

Autoportrait à l'encre noire, de Lydie Salvayre, est une autobiographie pas comme les autres. D'abord parce qu'elle n'est pas conventionnelle. Lydie Salvayre ne se raconte pas. Elle délire, relie, démêle, emmêle son parcours de vie. Et pour ce faire, elle utilise ses rencontres avec Albane, sa jeune voisine.

Comme Annie Ernaux, Lydie Salvayre est une transfuge de classe, une transclasse. Mais elles n'oublient pas ce qu'elles sont. C'est précisément ce qui est émouvant. Pas facile d'assumer, les difficultés sociologiques, comme le dit Bourdieu.

Écrire pour crier

Lydie Salvayre dit ne pas savoir parler. C'est pour cela qu'elle écrit. Et elle crie très fort quand elle écrit. Car, elle en a avalé des couleuvres. Elle passe son enfance à Auterive à 28 kilomètres de Toulouse, dans une communauté de réfugiés espagnols. Chez ces gens là, on parle espagnol, catalan, voire le français. Alors, quand la petite Lydie (lidia en espagnol, qui signifie lutte — et Victoire parce que j'ai vu le jour en 1946, écrit-elle), entre à l'école, c'est un peu compliqué. Tout la ramène à son origine familiale. Ses premiers traumatismes : à l'école. Elle se mure alors dans le silence scolaire. Et dans la lecture grâce à son professeur de français.

Et puis, il y a sa famille. Sa mère qui subit les colères du père, le grand méchant, tellement violent que les trois sœurs rêvent de patricider. Anarchiste et néanmoins issu de la bourgeoisie espagnole, il rejoint les combattants républicains (coucou le transfuge descendant de classe). Sa mère, Montserrat, jeune femme au grand cœur, quitte



Autoportrait à l'encre noire
Lydie Salvayre

Ed. Robert Laffont, Col. Pavillons,
Paris, 2025. 20 euros.

sa campagne à 16 ans pour suivre son frère dans la lutte. Puis, c'est la Retirada. Montserrat mettra un mois et demi avec son bébé pour traverser la frontière à pied, par les Pyrénées, comme 500 000 autres. Ils se retrouveront au camps d'Argelès. Puis, ballottés d'un camp à un autre. Puis, Papa deviendra maçon. Maman, femme au foyer et couturière pour mettre du beurre dans les épinards. Halte spoiler. Je ne vous raconte pas la suite. Car la suite, c'est l'escalade du Mont-Blanc. La licence de lettres, les études de médecine... sous l'œil — à distance — mais vigilant de sa maman. Celle qui viendra régler

son compte au propriétaire du petit studio étudiant de sa fille, qui tentera de la violer.

Pour la forme, l'autrice a cependant tous les ingrédients pour accoucher d'un roman à l'eau de rose. Mais c'est un bijou d'honnêteté, de délicatesse humoristique qui naît sous la plume de Lydie Salvayre.

Mention spéciale au chapitre Notes égotiques. Entre autres, « *J'accepte, par faiblesse, d'apposer ma signature au bas des manifestes que m'envoient régulièrement mes amies de gauche : en faveur des Arabes, des Juif-ve-s, des Noire-s, des Palestinien-ne-s [...] ; j'accepte de signer, disais-je bien qu'il ne s'agisse à mes yeux que de faire montre de ma belle âme à peu de frais.*

[...] *Et plus bas, un jour, je signerai Zorro-a.* »

Merci Madame, pour ce que vous êtes : lucide, respectueuse, humaine mais peu encline aux desseins de cour, au mépris de classe. ♦

Francine Barre

Pour aller plus loin :

Pas pleurer, Le Seuil, 2014

Depuis toujours nous aimons les dimanches, Le Seuil, 2024

Écrire entre deux langues, Collectif sous la direction de Jean-Paul Engélibert, Éditions L'ire des Marges, 2024